

## COMMUNIQUÉ

### PRIME DES URGENCES

#### DANS L'HOSPITALISATION PRIVÉE A BUT LUCRATIF

La délégation FORCE OUVRIÈRE est convoquée par les Organisations Patronales pour une Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation extraordinaire le 7 novembre 2019 pour négocier une prime urgence.

En effet, pour tenter de désamorcer le mouvement des urgences, la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) a alloué une enveloppe budgétaire.

FORCE OUVRIÈRE va porter la revendication suivante :

- ✓ **300€ pour l'ensemble des personnels travaillant dans tous les services d'urgences.**

FORCE OUVRIÈRE revendique toujours :

- ✓ L'augmentation générale des salaires,
- ✓ Plus d'effectifs pour exercer dignement,
- ✓ L'amélioration des classifications,
- ✓ La défense des Conventions Collectives Nationales,
- ✓ Le retrait de la réforme des retraites Macron/Delevoye

Dans ce cadre, FORCE OUVRIÈRE appelle l'ensemble des salariés à se rassembler en Assemblée Générale afin d'élaborer le cahier revendications et à décider de la grève à compter du 5 décembre 2019.

À Paris, le 7 novembre 2019